Extrait du CGT ARLES

https://cgtarles.fr/spip.php?article766

Loi travail : communiqué des organisations syndicales UL CGT Arles, UL FO Arles et FSU Arles.

- Luttes - Code du travail -

Date de mise en ligne : jeudi 24 mars 2016

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Appel unitaire à la grève et à la manifestation le 31 mars.

A Arles, le rassemblement sous la pluie et dans le froid d'environ 500 manifestants le 9 mars et la mobilisation des lycéens le 17 mars ont été des éléments du mouvement qui a contraint le gouvernement à modifier le projet de loi Travail.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet. Le débat sur la loi est loin d'être terminé. La réécriture du texte ne touche pas au coeur du projet qui contient toujours de multiples régressions. Ce texte ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salariés et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale, signal indispensable à envoyer à la jeunesse.

Le gouvernement doit retirer son projet.

Les organisations syndicales nationales CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent les jeunes et les salariés à poursuivre et amplifier la mobilisation.

Elles confirment leur appel à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

Les organisations syndicales UL CGT Arles et UL FO Arles, FSU Arles appellent à faire du 31 mars une énorme journée de grèves et de manifestation.

Le rassemblement est organisé jeudi 31 mars à 10H30 place de la République à Arles, il sera suivi d'une manifestation.

Copyright © CGT ARLES